

Nantes, le 17 avril 2015

## **ADMINISTRATIFS Catégorie C**

Depuis 2009, les salaires des administratifs C ont peu évolué (traitements, Régime Indemnitare de Grade, Régime Indemnitare Emploi (RIE), Primes). En 2012, vous avez été nombreux à venir manifester au Champ de Mars pour faire entendre vos revendications salariales.

Le régime indemnitare de Grade n'a pas bougé depuis 2003, la suppression des primes par la mise en place du RIE a été ressentie par une majorité d'agents administratifs comme une véritable déception, car bien en deçà de nos attentes.

### **Nous n'avons pas été suffisamment entendus...**

**En juin prochain**, aura lieu le comité de suivi des carrières et des rémunérations qui abordera tous ces sujets.

### **C'est l'occasion de porter nos revendications à l'ordre du jour.**

**Pour porter ces revendications, une section administrative CGT des catégories C a été créée en 2015**, elle souhaite échanger avec vous, administratifs C, sur toutes ces questions lors d'une **réunion mensuelle d'information** :

**Le 5 mai 2015 de 11h à 13h**  
Salle Hocmard à Valmy

#### **Les points abordés seront :**

- Revalorisation du Régime Indemnitare de Grade.
- Réexamen et revalorisation des catégories du RIE avec prise en compte de la suppression des indemnités diverses (prime comptable, NBI ...)
- Refonte des règles sur les ratios d'avancement
- Mise en place d'une pétition
- Autres.....

**Nous pouvons porter auprès de l'administration vos revendications, mais il faut que le maximum d'agents administratifs témoignent et soutiennent celles-ci.**

**Nous vous remercions de venir nombreux à cette rencontre.**

*Cette réunion est organisée dans le cadre légal des heures mensuelles d'information dont peut bénéficier chaque agent.*